

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et
de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 28 mars 2024

**portant nomination au conseil d'administration du comité professionnel
de développement économique dénommé « CTC »**

NOR : ECOI2409070A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu la loi n° 78-654 du 22 juin 1978 modifiée concernant les comités professionnels de
développement économique ;

Vu le décret n° 2008-540 du 6 juin 2008 modifié autorisant la transformation du centre
technique cuir, chaussure, maroquinerie en comité professionnel de développement économique
et portant dissolution du comité interprofessionnel de développement économique des industries
du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2024 portant nomination au conseil d'administration du comité
professionnel de développement économique dénommé « CTC »,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration du comité professionnel de développement
économique des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure
dénommé « CTC » à compter du 1^{er} avril 2024 :

Sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives :

- M. Frédéric MORAND, en remplacement de M. Jean STRAZZERI, démissionnaire

Article 2

Son mandat expirera le 7 mars 2027.

Article 3

La cheffe du service de l'industrie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mars 2024

Pour le ministre et par délégation,
La cheffe du service de l'industrie,
C. MARECHAL-DEREU